



Signalement des allergies alimentaires

Année scolaire 2024/2025

Cette fiche de signalement est à adresser à la résidence Autonomie « Les Tamaris », dès le début de l'année scolaire et à chaque fois que nécessaire au cours de l'année, s'il y a des changements.

Je soussigné(e) M. ou Mme

déclare que mon enfant, (Nom, prénom).....
(Merci de cocher la case correspondant à votre situation)

n'a aucune allergie alimentaire.

refuse de consommer les allergènes suivants :

.....

.....

(En cas d'allergie signalée, merci de fournir un certificat médical).

Je m'engage à signaler, par écrit, tout changement.

Date et signature d'au moins un responsable légal (père, mère, autre responsable) :

Merci de remplir une fiche par enfant.